

LA BOUSSOLE

Journal Hebdomadaire des comtés de Nicolet, Yamaska

VOL. XXXI, Nos 47-48

Vendredi, 20 novembre 1964

Mme LEMAIRE-DUGUAY, dir.-prop.
Bureau-chef à Victoriaville, P.Q.

LE DEUIL DES BEAUTES AIMEES

Après avoir cueilli, avec le sourire, la fleurette printanière, nous avons désiré les roses de pourpre des jours brûlants de juillet. Nous en avons respiré les parfums délectables.

Et, par une transition très douce, l'automne nous a fait assister à toutes les éclosions et nous a offert la saveur des fruits mûrs. Et peu à peu, un immense dépouillement s'est opéré dans la nature, et laisse planer sur toutes choses une grande mélancolie. Devant cet annéantissement, pouvons-nous bien définir ce qui se passe en l'âme de qui-conque réfléchit ?

Hélas ! n'entendons-nous pas, au tréfonds de notre être, comme un glas prématuré, tintant le deuil de beautés aimées, mortes une à une ? Et l'âme pleure... Elle songe... Au cours des années écoulées, combien de désirs sont restés inassouvis ! Combien d'admiration ont connu la déchéance.

L'automne est donc rempli de leçons salutaires. Il nous incite à comprendre que l'homme n'a pas été créé pour les choses périssables. Il lui faut l'infini.

Oui, quand vient l'automne de la vie, l'homme doit regarder dans le passé. Il revoit, par le souvenir, les joies naïves et sereines de l'enfance; les espoirs chimériques de la première jeunesse. Beaucoup de ses rêves ont disparu comme les feuilles desséchées. Déjà, il doit regarder l'autre penchant de la colline. Et les jours passent... on dirait sans cesse plus vite à mesure que se succèdent les mois, les ans. Bientôt ce sera l'hiver de l'existence !

Mais si l'automne de la vie, à l'instar de celui de la nature, est empreint d'une certaine tristesse, il n'en reste pas moins vrai que c'est la période de l'existence où l'être humain vit mieux et davantage, parce que ses aspirations peuvent demeurer vibrantes. Il marche plus sûrement, guidé par le flambeau lumineux de l'expérience.

Heureux est celui qui sait profiter de ces heures automnales de la vie pour se préparer une vieillesse paisible.

N'existe-t-il pas des pays où l'on peut semer en toute saison ? Il est aussi permis en maître de la création de pouvoir, à tout âge, cultiver son esprit et son cœur.

Marthe LEMAIRE-DUGUAY

La formule de l'arbitrage n'est pas encore déterminée

— Les dirigeants de la corporation des instituteurs du diocèse de Nicolet rencontraient les autorités provinciales des instituteurs en fin de semaine. C'est à la suite des réunions des trois comtés que les dirigeants de l'association diocésaine, munie de mandat précis des instituteurs, se sont rendus préparer l'arbitrage qu'ils semblent vouloir mener à terme. Il y a eu quelques semaines plus tôt, une rencontre avec les dirigeants de la C.I.C. pour autoriser la fédération diocésaine des instituteurs à recourir à l'arbitrage avec l'appui de la corporation provinciale. Les instituteurs entendent recommencer à zéro soit à l'origine de la demande qu'ils ont faite aux commissions sco-

laire. Les instituteurs semblent d'autant plus résolus à maintenir leur demande qu'une association diocésaine analogue à la nôtre, celle de Chicoutimi vient de signer sa convention collective avec un salaire de base de \$2,800, tandis que Nicolet demande \$2,700. Les instituteurs utilisent Chicoutimi comme fédération équivalente à la nôtre dans leurs revendications. Reste maintenant à déterminer quelle sera la formule de l'arbitrage. Le tribunal aura-t-il devant lui, les instituteurs et une commission scolaire, ou les instituteurs et la fédération diocésaine, ou les instituteurs et trois ou quatre commissions scolaires ? Cette formule de l'arbitrage reste à déterminer.

Ouverture d'un bureau de la P.P. à Gentilly

Le député Vincent invite l'opinion publique à appuyer les cultivateurs

— Le député progressiste-conservateur de Nicolet-Yamaska aux Communes, M. Clément Vincent, a invité hier l'opinion publique à encourager et à appuyer les cultivateurs dans leurs revendications à cause du facteur prédominant que constitue l'agriculture dans la santé économique de la nation.

Parlant devant les membres d'un club social, M. Vincent a continué la campagne qu'il a entreprise dans le but de faire connaître au grand public l'importance de l'agriculture dans l'économie canadienne.

Le député de Nicolet a rappelé que le rôle de l'agriculture est de nourrir la nation, de fournir à l'économie du pays et de faire vivre celui qui s'en est fait une profession de même que les membres de sa famille.

Malgré une hausse des prix au consommateur, le conférencier a signalé que le cultivateur touche moins qu'en 1950 sur la vente au détail des aliments, la hausse étant due aux frais additionnels de conditionnement, de vente et de services.

M. Vincent a également rappelé que l'agriculture compte pour 40% de notre production nationale brute et donne de l'emploi à plus de 35% de la force ouvrière.

Une maison est la proie des flammes à Manseau

— Samedi, vers 4 heures de l'après-midi, dans le haut de la paroisse sur la route 49, à 4 milles du village, un incendie s'est déclaré dans la maison de M. Roger Pelchat.

Les voisins ont réussi à sauver le mobilier et les pompiers volontaires du village, avec leur camion-citerne, ont circonscrit l'élément destructeur qui avait eu le temps de faire des dégâts considérables. La maison est rendue inhabitable à moins de coûteuses réparations.

La famille Pelchat s'est retirée chez M. et Mme Joseph Fréchette, des voisins qui sont de leur parenté.

On présume qu'une étincelle de la cheminée a mis le feu à la toiture.

Un incendie rase la maison de M. I. Samson

— Un incendie a redun en cendres dimanche, vers 3 h. 30, la maison de M. Ildege Samson située dans le 9e rang de Blandford, en direction du rang no 12 de Vien.

Cette maison était inhabitée puisque M. Samson demeure à Laprairie. Les pompiers volontaires du village et leur camion-citerne ont pu empêcher les flammes de détruire la grange-étable.

— Le comté de Nicolet sera désormais couvert par une deuxième équipe d'agents de la Sûreté provinciale. Le bureau chef de la police provinciale vient d'établir en effet un deuxième bureau dans le comté de Nicolet, à Gentilly. Jusqu'à maintenant, le comté était couvert par la poste de Nicolet où six agents organisaient le service de circulation et d'enquête.

Le nouveau bureau partagera avec celui de Nicolet tout le territoire du comté. Il sera dirigé par l'agent H. Turcotte qui sera nommé Caporal pour prendre charge de ce poste. Le territoire du nouveau poste qui comprendra quatre agents au départ, groupe onze paroisses:

St-Pierre, Gentilly, Ste-Angele, Ste-Sophie, Ste-Cécile, Ste-Gratrupe, Manseau, Lemieux, Ste-Marie, St-Sylvere et Précieux-Sang. Deux routes importantes feront l'objet de patrouille du nouveau poste: la route nationale no 3 et la route 49.

Outre le caporal, trois agents seront affectés à ce poste. Ce sont les agents Claude Cardin de Sorel, et Raymond Bourrasca, également du bureau de Sorel et l'agent Victor Caluori du poste de Nicolet. Les agents auront aussi à patrouiller la route trans-canadienne dans sa partie à l'intérieur du comté de Nicolet. Le poste sera officiellement ouvert en novembre.

L'échevin Benoît Poulin est nommé maire suppléant

— Au cours des trois prochains mois, c'est l'échevin Benoît Poulin qui remplacera occasionnellement son honneur le maire. L'échevin Gérard Lupien a proposé que l'échevin président de la commission de

police succède à M. Zéphirin Roy pour le prochain trois mois au poste de maire-suppléant. Après avoir souligné qu'à son avis, c'est à l'échevin Raiche de prendre ce poste, l'échevin Poulin a accepté ce titre.

La ville sera très sévère pour les chiens errants

— "Compte tenu de l'épidémie de rage qui semble vouloir se manifester dans la région, j'aimerais avertir les citoyens que le règlement 218 au sujet des chiens errants existe plus que jamais. La police sera encore plus sévère au cours des prochains mois, au sujet des chiens errants, en regard du danger de rage." Le président de la commis-

sion de police a dit qu'il ne fallait pas attendre qu'il y ait un accident pour surveiller. Ce même échevin à la séance de lundi a déposé sur la table des contraventions à être perçues. C'est à la suite de la réunion de la commission de police que M. Poulin a recommandé de prendre des procédures pour faire payer ces billets. Un seul a été rejeté, parce qu'il était mal signifié.

Rencontre sociale entre les professeurs et commissaires

— Un précédent dans la formule des relations scolaires a été organisé par la commission scolaire régionale Provencher. Au cours de la semaine dernière, les commissaires ont convoqué une rencontre avec le personnel enseignant à la régionale. Cinquante professeurs, aumôniers et membres du comité consultatif ont participé à la rencontre avec les commissaires. C'était dans le but de prendre connaissance et de faire des contacts entre les membres de la régionale, autant pour les professeurs que pour les commissaires que cette réunion a eu lieu.

de tous ceux qui travaillent à l'éducation de la prochaine génération.

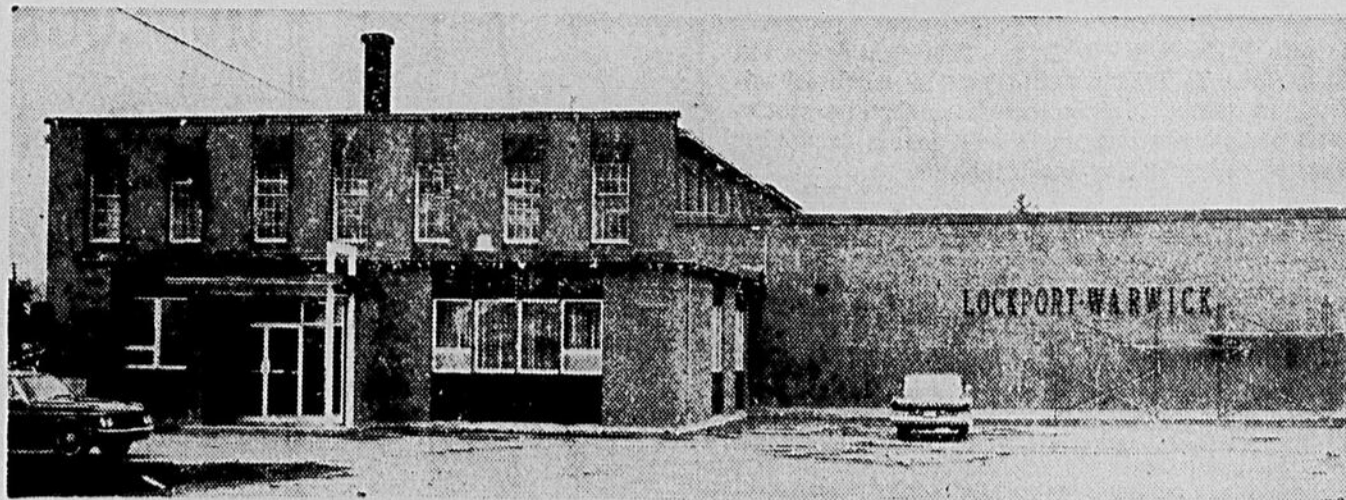
Par la suite, Mgr G.E. Lemire a tiré les conclusions de la soirée. Le vicaire général a souligné la valeur d'une telle entreprise. Il a dit notamment que toutes les commissions scolaires régionales devaient suivre cet exemple et organiser des rencontres sociales pour se mieux connaître. Après la rencontre, une réception a été servie à tous les invités.

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

La contribution des photographes professionnels et amateurs sera demandée pour monter une exposition de photographie qui aura lieu cet automne à Nicolet. La Galerie nationale du Canada, dans le cadre de ses expositions itinérantes en-

(suite à la page 5)

Parmi les plus florissantes industries de la ville de Warwick, Qué.



Les nouveaux locaux de la LOCKPORT-WARWICK FELTS LTD. — A droite on aperçoit l'usine proprement dite

1891 — Lockport Felt Co. — papiers du sud
 pany Inc., Newfane, N.J., fondée en 1891, par M. Wil-
 liam Lee, père de M. Raymond J. Lee, président actuel. Cette usine emploie aujourd'hui 300 employés.

1956 — Une nouvelle usine est mise en marche à Strakville, Mississippi, où 50 employés s'occupent des besoins de

Ce nouveau moulin retient es services de 25 employés.
 1963 — La Lockport Felt Co. Inc achète les intérêts de MM. Kirouac dans la Lockport Warwick Felts Ltd, ces derniers préférant concentrer leurs efforts dans la fabrication des tissus de laine.
 Depuis février 1964, nous avons ajouté un agrandissement

qui permettent de recouvrer à temps les aliments ou les corps étrangers (comme les os) sont dans une certaine mesure entravés.

Ce genre d'accident augmente de fréquence avec l'âge, à mesure que la sensibilité et la rapidité des réflexes diminuent.

Ce sont des os de poulet que l'on avale le plus souvent en mangeant des sandwiches, des salades ou de la soupe parce que l'on ne s'attend pas à y trouver des os et qu'on prête par conséquent moins d'attention... Suivent les os de petit gibiers, tels le faisan, la perdrix, le canard, etc., qui sont souvent fracassés, soit par les balles ou soit au moment où ils atteignent le sol après une chute de plusieurs pieds.

A toutes fins pratiques, comme ce sont les porteurs de dentiers qui sont le plus souvent victimes de ces accidents sérieux, qui peuvent même avoir des suites fatales, nous leur conseillons la ligne de conduite suivante:

- a) faire confectionner ses dentiers par quelqu'un de compétent;
- b) faire vérifier régulièrement l'adaptation de ses pièces de prothèse;
- c) mastiquer ses aliments bien à fond;
- d) faire réparer le plus tôt possible les dentiers ou partiels qui sont fêlés ou brisés;
- e) doubler d'attention lorsque le repas est constitué de poulet ou de petit gibier.

HOMMES, Ouvrage plaisant à l'extérieur. Moyenne \$3 de l'heure. Expérience pas nécessaire. Ecrivez à RAWLEIGH, Dépt. K-630-VV, 4905 rue Richelieu, St-Henri, Montréal.

HOMMES DEMANDES: Homme ou femme pouvant fournir clientèle pour produits Watkins dans la ville de Nicolet. Aucun déboursé nécessaire. Gagnez \$75.00 ou plus par semaine. A temps partiel ou plein. Ecrire à J. GAUTHIER, 350 rue St-Roch, Montréal 15, Qué.

VENDEUR AGRESSIF DEMANDE pour: les paroisses Ste-Victoire et Notre-Dame de l'Assomption, de Victoriaville. Génèreuse commission, bonis, nombreux avantages. FAMILLEX, Dépt. T.G., 1600 Delorimier, Montréal, Qué.

BON VENDEUR DEMANDE pour NICOLET - Vendez nos 225 produits - commission 45% \$25.00 achète valise pour démonstrations. Clients bénéficient de spéciaux économiques, primes attrayantes, tirage de prix magnifiques. Pas de risque, période d'essai de 30 jours JITO, Dépt H, 5130 Saint-Hubert, Montréal.

Changements demandés dans l'habit "démodé" et la discipline régissant les religieuses

Le cardinal Suenens, qui a déclaré ne pas être satisfait du projet de décret, a demandé qu'intervienne un changement dans l'habit "démodé" des religieuses, dans la discipline régissant leurs couvents et dans leur noviciat.

La vie des couvents devrait être réformée afin que les religieuses puissent participer à une vie plus active. Deux dangers doivent être évités: l'attitude "paternaliste" des mères supérieures qui veulent tout régir et l'attitude trop résignée des autres religieuses, obéissant passivement et parfois jusqu'à "l'infantilisme".

Pour cela, les religieuses devraient être mieux représentées au sein des "chapitres" de leurs ordres et certaines "coutumes anachroniques", en usage entre elles, devraient être abolies.

Le cardinal Suenens a déclaré que "les complications ridicules" de leurs habits donnaient l'impression que l'Eglise était "vieux jeu." Il a ajouté que certaines règles constituaient un obstacle pour les religieuses dans l'exercice de leur apostolat.

lat, telle cette règle selon laquelle elles ne doivent jamais sortir seule de leur couvent. Le cardinal belge a enfin demandé que, sur le plan théologique, on insiste davantage sur le côté positif des vœux qu'elles font.

La plupart des orateurs ont demandé des améliorations du texte sans le rejeter entièrement.

Le cardinal Ricketts, de Lima (Pérou) a déclaré que cette importante question méritait un document plus étoffé, rappelant que les ordres religieux comptent 2.000.000 de personnes, 1.200.000 religieuses et 800.000 prêtres ou frères.

Parlant au nom de 263 Pères du conseil, Mgr Richard Guilly, (jésuite) évêque de Georgetown, a demandé que l'on accorde plus d'importance au rôle contemplatif des religieux et religieuses.

Qui méprise son prochain pêche; heureux qui a pitié des pauvres. (Prov 14, 21)

En novembre 1864 naissait Toulouse-Lautrec

Son existence désordonnée et son humour caustique ont fait de Toulouse-Lautrec une figure légendaire. Mais ses excès n'entravèrent pas son activité artistique intense: dessins, pastels, peintures, affiches, gravures.

Son oeuvre s'est imposée, par ses qualités d'originalité et de puissance, comme une des plus importantes de la fin du XIXe siècle.

L'audace de son dessin fulgurant, unissant le réalisme le plus aigu, le plus cruel, à une extrême sobriété de moyens, frappe dans ses moindres croquis, aussi bien que dans ses lithographies en couleurs, art qu'il a renouvelé et poussé à son plus haut degré d'expression.

Au début, dans ses peintures, les influences de Degas, des estampes japonaises, de l'impressionnisme sont perceptibles. S'orientant ensuite vers un expressionnisme très particulier, à la fois psychologique et lyrique, Toulouse-Lautrec exécute des portraits acerbes, des scènes de cabaret, de théâtre, traitées avec une ampleur qui laisse toujours la première place au dessin.

Dans un remarquable article consacré à "l'homme et son oeuvre", l'hebdomadaire LES NOUVELLES LITTÉRAIRES retrace, année par année, ce que furent l'existence et le travail de ce descendant des comtes de Toulouse, qui resta difforme et nain, à la suite de deux chutes, dès l'âge de quatorze ans. Voici les dernières lignes de cet article...

"1901. — En juillet, Henri doit quitter Paris. Déjà gravement malade, il s'installe à Taussat, sur le bassin d'Arcaehon. Bientôt sa mère le fait transporter à Malromé, châ-

teau des environs de Bordeaux. Il exécute un dernier tableau représentant son cousin Tapié de Céleyran passant son "Examen à la Faculté de médecine". Il meurt après une longue agonie le 9 septembre, à l'âge de 37 ans. Son père annonce cette nouvelle au peintre sourd-muet Princeteau (grand ami de Toulouse-Lautrec) en ces termes: "Henri, mon fils, le petit, comme vous l'aviez baptisé, est mort cette nuit à deux heures quinze. J'étais arrivé quatre à cinq heures avant et j'ai vu l'inoubliable spectacle horrible du meilleur coeur rencontra-ble... Je l'ai vu sans qu'il puisse me voir, tant l'oeil grand ouvert ne voyait plus rien après quatre ou cinq jours de délire."

Corps étrangers dans les voies respiratoires ou l'oesophage

On estime approximativement que 30% des corps étrangers aspirés ou avalés sont des os et que, dans 85% des cas, ces accidents surviennent chez des personnes édentées. Cette dernière constatation est attribuable au fait qu'une grande partie du palais étant couverte par le dentier ou le partiel, la sensibilité en est de beaucoup diminuée et les réflexes

— CHAMBRE à LOUER —

Grande chambre, ensoleillée, bien chauffée, bien meublée. A proximité du Collège Sacré-Coeur. Entrée et chambre de toilette privées. Très convenable pour homme de bureau, professionnel ou étudiant.

369 est rue Notre-Dame, Victoriaville

Tél. 752-2515

LE GIN
de KUYPER
 EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

DEPUIS 1695
 John de Kuyper & Son
 BLENDED GIN - DISTILLÉ À MONTRÉAL - LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

Nouvelles bagues de fiançailles 1965 à moitié prix
 avec certificat de garantie pour la vie et police d'assurance gratuite
 Nous donnons gratuitement à chaque couple 1 set de vaisselle nouveau modèle d'une valeur de \$59.95

Si vous désirez voir seulement, pouvons vous recevoir le soir sans aucune obligation — Sur rendez-vous tél.: 752-6716 ou 357-2322

ENSEMBLE A VALISES rég. 49.95 pour \$29.95
 NOUVEAU RASOIR PHILISHAVE rég. \$27.50 pour \$14.95

Bijouterie JULIEN Enr.

248 Notre-Dame Est - Victoriaville - Tél. 752-6716

REPARATIONS DE MONTRES PAR EXPERT, garantie pour 1 an
 RASOIRS ELECTRIQUES toutes marques réparées le même jour

Provinces communautaires de Sherbrooke et Arthabaska

Une quarantaine de délégués à la réunion des amicales

Une quarantaine de délégués ont participé, durant la récente fin de semaine, à la réunion de la Fédération des amicales des provinces communautaires de Sherbrooke et Arthabaska, sous la présidence du Dr Marcel Couture, de Lac Mégantic. Outre la présence des Amicales de Victoriaville, on remarquait la présence des amicales de différents centres des Cantons de l'Est, tels que Windsor Mills, Sherbrooke, Bromptonville, Lac Mégantic, Coaticook et Arthabaska. Parmi les personnalités présentes à cette assemblée qui s'est déroulée en la grande

salle de l'Académie St-Louis-de-Gonzague, il y avait Mgr Origène Grenier, P.D., curé de la paroisse Ste-Victoire, ainsi que MM. Eugène Serré et Maxime Pelletier, deux ex-présidents de l'Amicale St-Louis-de-Gonzague. Pendant que les délégués assistaient à la réunion, les dames étaient les invitées des R. F. Aimé et Marie-Armand qui les ont pilotées pour une visite de la Bibliothèque du Collège de Victoriaville, de l'École des métiers, ainsi que de tous les immeubles qui se trouvent sur le campus du Collège de Victoriaville. Dans les cadres de la réu-

nion des délégués, le R. F. Sévérin, animateur, et M. Jean-Paul Dufresne, premier vice-président de la fédération, ont été délégués pour assister à la réunion de la Confédération des amicales qui aura lieu à Québec dimanche prochain, soit le 15 novembre courant. Cette assemblée de la Confédération des Amicales se terminera par une réception au Bois-de-Coulonge; à cette réunion des plus importantes on aura l'honneur de remarquer la présence de M. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de la province et de son épouse.

Demande de la JC: municipaliser la bibliothèque de Victoriaville

— La Jeune Chambre de commerce de Victoriaville, après étude sérieuse, semble vouloir orienter son travail vers une demande, une recommandation pour la municipalisation de la bibliothèque, c'est ainsi que plusieurs avantages seraient à noter pour notre population et pour notre ville.

M. Pierre Astell, le président du comité spécial, a fait rapport au complet du travail fait, et il y en a eu beaucoup; on a constaté qu'une municipalisation apporterait des deniers du gouvernement et une expansion importante pour la bibliothèque, laquelle aurait peut-être actuellement besoin d'une publicité importante.

Si le tout était municipalisé, la ville pourrait fournir en valeur le coût du loyer, environ \$4,000, l'octroi, \$1,700 et y ajouter la différence pour faire une partie de \$10,000. C'est alors que l'on verrait le gouvernement verser pour la première

année une somme identique. C'est donc dire que les différentes améliorations sont urgentes.

Le comité est précis: cette bibliothèque n'est pas en opération en un lieu idéal; on y note également le manque de publicité. Soulignons que si l'on s'en tient aux locaux actuels, d'ici cinq ans, les dirigeants se doivent de faire face à une situation qui se complique, car l'on devra avoir des sous-stations dans différentes paroisses de la ville.

L'on a maintenant nettement l'impression que le comité pourra travailler à la confection d'un mémoire sur la bibliothèque, un rapport d'environ 15 pages sur les besoins pour une population de 20,000 âmes, comme c'est le cas à Victoriaville. Avec la municipalisation, on pourrait également faire pression très forte pour obtenir que le tout puisse prendre place dans le centre culturel que la ville peut obtenir pour la confédération 1967.

Des étudiants

La Jeune chambre de commerce de Victoriaville a pris une heureuse décision, à savoir que des étudiants pourraient joindre les rangs du mouvement. Ces membres auront les mêmes privilèges sur le plan local, discussions, résolutions, amendements, etc., mais il ne seront pas membres de la Régionale, ni sur le plan national.

Les deux représentants d'hier soir étaient membres de l'AJV et la question des loisirs semblait les intéresser grandement. Nous avons l'impression que leur présence est un actif au sein d'un mouvement tel que la Jeune chambre; c'était d'ailleurs l'avis de Me Jean-Marc Béliveau, le président actuel.

La haute-mode prend son vol

Dès la fin d'octobre, les 700 hôtesses d'Air Canada arborent de nouveaux et élégants uniformes d'hiver composés de "Terylene" et laine. Dessiné par Michel Robichaud, un couturier montréalais, le costume de couleur vert épinette a été réalisé dans un nappé 55 pour cent "Terylene" 45 pour cent laine fourni par Ste-Anne Textiles Ltée.

D'allure très chic, l'ensemble dénote au premier coup d'oeil la touche du créateur de talent. Michel Robichaud a reçu sa formation à Paris et il est connu comme dessinateur de vêtements d'une élégance sobre et qui ne se démodent pas. Le nouvel uniforme n'échappe pas à la règle, quoique M. Robichaud ait dû prendre en considération les exigences fonctionnelles du vêtement. C'est pourquoi le choix d'un tissu a été un facteur décisif.

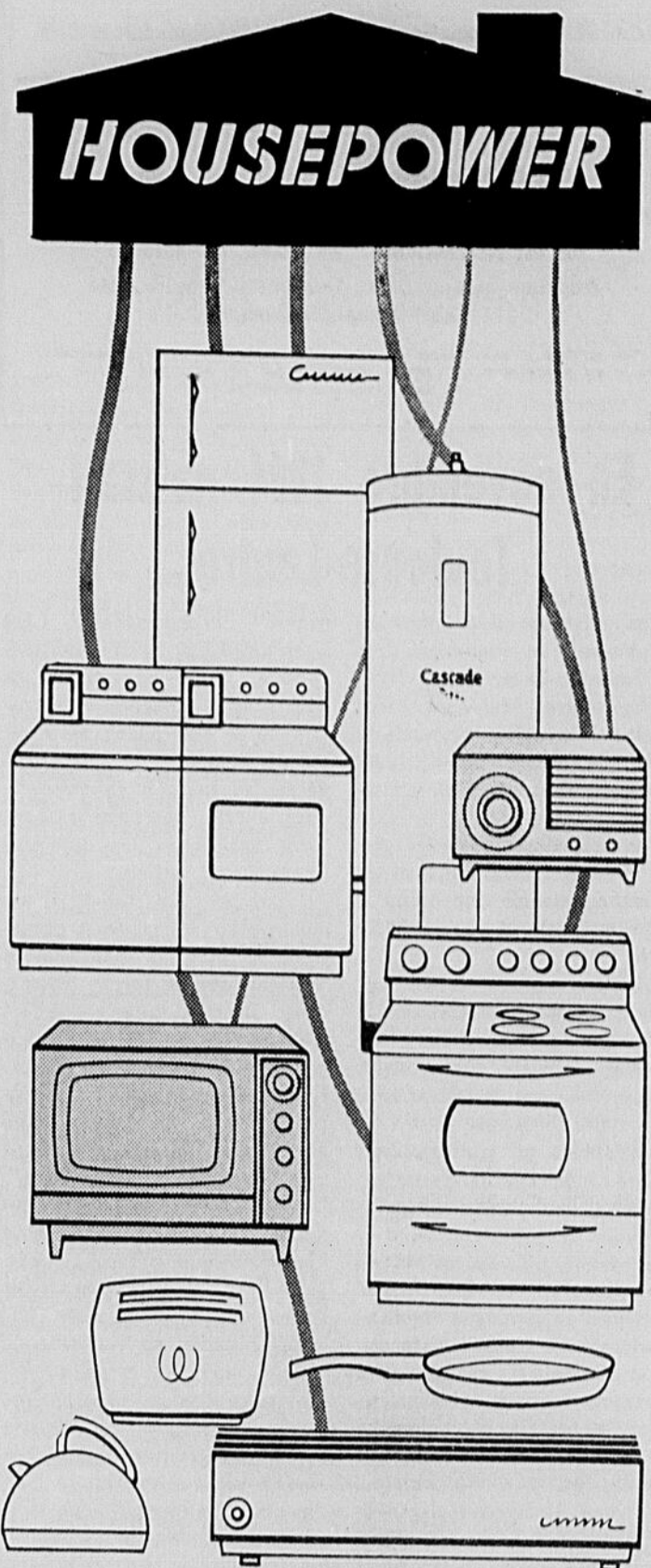
Il était essentiel que l'ensemble conserve une apparence nette et fraîche avec un minimum de soins et aussi que le tissu se détache facilement. Après tout, les hôtesses disposent de bien peu de temps pour repasser leurs vêtements ou les confier au nettoyeur. Le mélange "Terylene" laine a déjà fait ses preuves comme "compagnon de voyage": il résiste merveilleusement aux faux plis, même par temps humide.

En outre, ces tissus mixtes sont confortables sous divers climats, avantage à considérer pour quiconque revêt un uniforme par un matin frisquet à Montréal, le porte durant une longue envolée et débarque quelques heures plus tard dans la tiède atmosphère de Van-

couver.

Le modèle a également été subordonné à la nature pratique de l'uniforme. Ainsi, la jaquette, superbement coupée, est à peine ajustée sous le buste puis tombe droit; sa longueur étudiée est à la fois flatteuse pour la silhouette et pratique

pour les heures de travail. La jupe de ligne A garantit la liberté de mouvement. Deux fausses poches le long des coutures constituent sa seule garniture quand la jaquette est retirée.



INSTALLEZ DÈS AUJOURD'HUI DES CIRCUITS ÉLECTRIQUES SUFFISANTS POUR DEMAIN!

Un bon serviteur ne peut travailler sans de bons outils. A la maison, votre meilleur serviteur, c'est toujours l'ÉLECTRICITÉ. Donnez-lui l'occasion de vous rendre de plus grands et de meilleurs services: augmentez sa capacité de travail avec des circuits électriques suffisants.

Finis le temps où le confort se calculait à l'épaisseur des murs. Aujourd'hui, on le calcule par la puissance de l'entrée électrique. Hé oui, c'est vous qui l'avez désiré. Donnez maintenant suite à vos désirs et permettez-lui de se réaliser. Pour un plus grand confort dans la sécurité, exigez aujourd'hui une entrée électrique de 100 ampères ou plus pour demain!

HYDRO-QUÉBEC
La Compagnie d'Électricité Shawinigan
FILIALE

BCP PUBLICITE

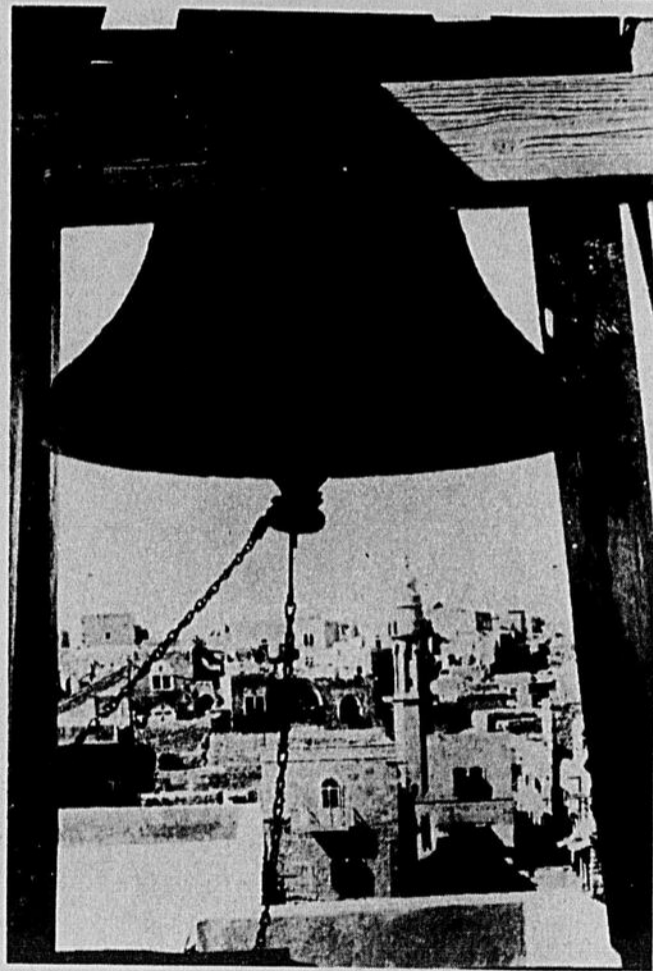


Photo: Three Lions.

La cloche de l'église de la Nativité à Bethléem. S. S. le pape Paul VI a vénéré, dans cette chapelle, le berceau de la chrétienté. C'est là que Jésus est né.

L'Institut des ANCELLES de JESUS-MARIA vient d'éditionner deux magnifiques disques, 45 tours, de chansons évangéliques, avec un orchestre comprenant plusieurs des musiciens les plus illustres de Paris.

DEMANDER A LA

CIE CONSUL

12, rue de la Mare à Paris (20ème)

les disques C.M. 2034 et C.M. 2035



LA BOUSSOLE

Journal hebdomadaire
des comtés de Nicolet et
Yamaska

Dir.-propriétaire : **MARTHE LEMAIRE-DUGUAY**

Adm. H. de l'Association des journaux hebdomadaires C.-F.
Membre de la Société des Poètes

PRIX DE L'ABONNEMENT un an \$2.00
trois ans \$5.00

AUX ETATS-UNIS un an \$2.50

BUR.-CHEF et ADMINISTRATION à VICTORIAVILLE :
369 est Notre-Dame — Tél. 752-2515

Imprime aux ateliers: Imprimerie Poulin Ltée
Saint-Joseph de Beauce

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement
en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe
de la présente publication.

En novembre 1864 naissait Toulouse-Lautrec

Son existence désordonnée et son humour caustique ont fait de Toulouse-Lautrec une figure légendaire. Mais ses excès n'entravèrent pas son activité artistique intense: dessins, pastels, peintures, affiches, gravures.

Son oeuvre s'est imposée, par ses qualités d'originalité et de puissance, comme une des plus importantes de la fin du XIXe siècle.

L'audace de son dessin fulgurant, unissant le réalisme le plus aigu, le plus cruel, à une extrême sobriété de moyens, frappe dans ses moindres croquis, aussi bien que dans ses lithographies en couleurs, art qu'il a renouvelé et poussé à son plus haut degré d'expression.

Au début, dans ses peintures, les influences de Degas, des estampes japonaises, de l'impressionnisme sont perceptibles. S'orientant ensuite vers un expressionnisme très particulier, à la fois psychologique et lyrique, Toulouse-Lautrec exécute des portraits acerbes, des scènes de cabaret, de théâtre, traitées avec une ampleur qui laisse toujours la première place au dessin.

Dans un remarquable article consacré à "l'homme et son

oeuvre", l'hebdomadaire LES NOUVELLES LITTÉRAIRES retrace, année par année, ce que furent l'existence et le travail de ce descendant des comtes de Toulouse, qui resta difforme et nain, à la suite de deux chutes, dès l'âge de quatorze ans. Voici les dernières lignes de cet article...

"1901. — En juillet, Henri doit quitter Paris. Déjà gravement malade, il s'installa à Taussat, sur le bassin d'Arcachon. Bientôt sa mère le fait transporter à Malromé, château des environs de Bordeaux. Il exécute un dernier tableau représentant son cousin Tapié de Céleyran passant son "Examen à la Faculté de médecine". Il meurt après une longue agonie le 9 septembre, à l'âge de 37 ans. Son père annonce cette nouvelle au peintre sourd-muet Princeteau (grand ami de Toulouse-Lautrec) en ces termes: "Henri, mon fils, le petit, comme vous l'aviez baptisé, est mort cette nuit à deux heures quinze. J'étais arrivé quatre à cinq heures avant et j'ai vu l'inoubliable spectacle horrible du meilleur coeur rencontra-ble... Je l'ai vu sans qu'il puisse me voir, tant l'oeil grand ouvert ne voyait plus rien après quatre ou cinq jours de délire."

Nouvelle occasion offerte aux adultes qui veulent obtenir leur certificat de 12e année scientifique

Le ministère de l'Éducation attache la plus grande importance à l'éducation des adultes et entend annoncer prochainement la politique d'ensemble qu'il désire appliquer dans ce domaine, a fait savoir le sous-ministre de l'Éducation, monsieur Arthur Tremblay.

De façon cependant à favoriser, dans toute la mesure du possible, les adultes déjà inscrits dans un cours de formation, ou désireux de s'y inscrire cette année, il a décidé d'élargir certaines décisions antérieures à la création du ministère.

C'est ainsi, par exemple, que les adultes qui suivent les cours du soir en vue de l'obtention du certificat de 12e année scientifique bénéficieront, en mai 1965, d'une autre occasion de compléter la série des examens. Ce seront là, cependant, la dernière séance d'examen en vue du certificat de 12e année scientifique pour ceux qui ont commencé à subir leurs examens

en juin 1963. Normalement, ces adultes auraient dû terminer leur série d'examens en août 1964, mais une dernière occasion leur est consentie afin de permettre à un plus grand nombre possible d'entre eux d'accéder à des emplois de choix.

Par contre, ceux qui désirent posséder un certificat de 12e année scientifique et qui ne sont pas encore inscrits aux examens, pourront le faire, mais ils n'auront à leur disposition que deux séances d'examen, soit celles de mai et d'août 1965. Après cette dernière date, ils n'auront droit à aucune reprise.

D'autre part, pourront s'inscrire dans l'une ou l'autre des deux options de la 11e année scientifique les candidats qui possèdent un certificat de 10e année scientifique. Ces candidats auront un questionnaire basé sur le programme de 11e année scientifique. De plus, les candidats adultes de 11e année

générale ou scientifique (toutes options) qui ont commencé avant 1964 auront droit de continuer leurs examens s'ils ont l'âge réglementaire (18 ans au 30 juin 1965). Ils auront un questionnaire basé sur les programmes combinés de 10e année ou de 11e année générale ou scientifique, selon le cas.

On acceptera aussi de nouvelles inscriptions:

(1) à l'une ou à l'autre des deux options de la 10e année scientifique, à la condition que les candidats atteignent l'âge de 17 ans au 30 juin 1965: ces personnes seront questionnées d'après le programme de 10e année scientifique;

(2) à toute option de la 11e année générale ou scientifique de la part de candidats qui auront 18 ans au 30 juin 1965, et ne détiennent pas le certificat de 10e année. Les examens de fin d'année porteront dans ce cas sur les programmes combinés de 10e et 11e années.

Les tricots sont souples et frais

La popularité soutenue des tricots traduit une recherche de confort dans le vêtement. Élastiques et poreux ils se prêtent aisément aux mouvements du corps. Souplesse et fraîcheur sont donc le secret de leur confort.

Le plus recherché, à cause de son apparence et de son rendement, est le jersey qui

Qui inventa le dessin animé?

Il y a cent vingt ans naissait à Montreuil, Emile Reynaud.

Mettant au point l'analyse du mouvement et sa reproduction ébauchés par Plateau avec le "phénakistiscope", Reynaud inventa et construisit en 1877 le "praxinoscope" qui obtint un grand succès comme jouet.

Perfectionnant son invention, il créa en 1888 le Théâtre optique, qui, dès 1892 — et jusqu'en

1900 —, permit des projections publiques sur un écran, au musée Grévin. Ses "Pantomimes lumineuses" étaient de courtes bandes de film perforé; Emile Reynaud les dessina et les peignit lui-même avec talent, se révélant ainsi comme le créateur des dessins animés.

(Extrait du "Grand Larousse Encyclopédique", dont le dixième et dernier tome vient de paraître.)

ressemble à la soie.

Grâce aux fibres synthétiques comme le "Terylene" qui se lavent comme un mouchoir et ne nécessitent pas de repassage, il est possible de fabriquer des jerseys qui se prêtent à des styles intéressants parce qu'on peut y effectuer des plis permanents et de souples drapés. De plus, on donne aujourd'hui aux tricots un doux fini satiné et on y imprime des dessins vifs et distincts. Etant donné que le "Terylene" ne s'étend pas ni ne rapetisse, ces nouveaux tricots ne se déforment pas même après avoir été lavés à la machine.

Un des nouveaux jerseys "Terylene" offerts cette saison s'appelle "Chiffon". Extrêmement léger, il est, toutefois, aussi facile d'entretien que les tricots plus épais composés de cette fibre. Ce jersey chiffon s'adapte particulièrement bien aux styles pour adolescentes. Il est tout probable que les jeunes demoiselles qui porteront pour la première fois

cette année un tricot de ce genre en deviendront de ferventes adeptes.

Il est assez facile de comprendre pourquoi les tricots sont si populaires. Il suffit d'en porter... une fois!

Les interviews de la semaine à Témoignage

LUNDI, 23 nov., 6 h. 45 du soir: Jean Galot, S.J.: *Ce qu'ils nous diraient.*

MARDI, 24 nov.: Marcel Marcotte, S.J.: *Le scandale de l'Eglise.*

MERCREDI, 25 nov.: Joseph Gélinau, S.J.: *Pourquoi changer la liturgie?*

JEUDI, 26 nov.: Docteur et Mme Raymond Lépine: *Toi qui deviens femme.*

VENDREDI, 27 nov.: Jean-Paul Regimbald, O.S.S. T.: *"Mon garçon, tu vas finir en prison"*

SAMEDI, 28 nov.: Claude Mondésert, S.J.: *Sources chrétiennes.*



SI NOUS SOMMES
MORTS AVEC LE CHRIST
AVEC LUI NOUS VIVONS

LE DEPUTE DE DRUMMONDVILLE-ARTHABASKA AUX COMMUNES PARLE DES PENSIONS DANS UN ELOQUENT DISCOURS EN CHAMBRE

Monsieur le président, comment en sommes-nous venus à la situation actuelle? Comment en est-on venu au "plan" de pensions tel qu'il se présente aujourd'hui?

Au moment où se développait inévitablement, heureusement et dangereusement aussi, la technique de l'opinion et du "contracting out", voici qu'une nouvelle technique fait son apparition, celle que je pourrais appeler du "contracting in", celle de l'accord du gouvernement central et d'une ou de plusieurs provinces sur l'adoption d'une loi identique.

Pour vous rappeler les faits, monsieur le président, en juillet 1963, le gouvernement central prend l'initiative d'un plan de pension; il en avait parfaitement le droit. Certaines provinces indiquent leur in-

terêt à occuper le même terrain législatif; elles en avaient également parfaitement le droit. Une négociation difficile, longue s'amorce. Toutes les Casandres du pays se donnent la main; "la Confédération est en danger", elle est même "déjà morte", "assassinée", comme dirait le député de Bow-River (M. Woolliams).

Après des mois de travail au cours desquels politiciens et fonctionnaires fédéraux et provinciaux donnent le meilleur d'eux-mêmes, un compromis est atteint sur le "plan" de pensions. Dans l'atmosphère de confiance qui règne alors, un amendement constitutionnel permettant les prestations aux survivants et aux invalides est acquis.

Un choix s'offre aux provinces: elles auront leur propre "plan" ou elles accepteront celui du gouvernement central. Les deux "plans" seront identiques dans leurs parties essentielles.

Tels sont, en résumé, monsieur le président, les faits. Le "plan" proposé est national, avec tous les avantages que cela comporte. Il est national parce que fédéral et provincial, fédéral pour les provinces qui le souhaitent, provincial pour celles qui le désirent.

Pour ceux qui auraient envie de parler, au cours de ce débat, de capitulation aux provinces, de capitulation à Québec en particulier, j'aimerais d'abord réaffirmer le droit prioritaire des provinces en matière de "plan" de pensions et, deuxièmement, dénombrer les améliorations apportées au "plan" fédéral, à la suite de son association, de sa liaison, si l'on veut, avec le "plan" québécois.

Pour les autres, ceux qui seraient tentés de dire qu'il s'agit ici d'une "capitulation de Québec à Ottawa", j'indiquerai les améliorations que le "plan" provincial avec le "plan" fédéral du Québec retire de son association avec le "plan" fédéral original.

D'abord, l'aspect constitutionnel: je le répète — je le disais tantôt — les deux autorités, la provinciale et la fédérale, les deux gouvernements, avaient parfaitement le droit de présenter leur "plan" de pension.

L'article 94A, résultat lui-même de l'amendement de 1951, et amendé en 1964, se lit ainsi:

Le Parlement du Canada peut légiférer sur les pensions de vieillesse et prestations, y compris les prestations aux survivants et aux invalides sans égard à leur âge, mais aucune loi ainsi dictée ne doit porter

atteinte à l'application de quelque loi présente ou future...

Je souligne: présente ou future.

...d'une législation provinciale en ces matières.

La législation sur les pensions de vieillesse était ainsi devenue, par cet amendement de 1951, domaine concurrent, comme l'agriculture et l'immigration.

Cependant, alors que dans ces deux derniers domaines, l'article 95 reconnaît une priorité, une "paramountcy" à la législation centrale, l'article 94A reconnaît la "paramountcy" à la législation provinciale, non seulement pour la législation existante mais pour toute législation provinciale future.

Dès que la législation provinciale est "atteinte", en matière de "plan" de pension, le gouvernement fédéral doit se retirer. Ainsi parle la constitution.

Il était donc, à mon avis, impossible d'avoir des plans fédéral et provincial, tous deux gouvernementaux et universels.

J'en conclus — et je pense que la conclusion ne doit pas être oubliée au cours de ce débat: le gouvernement fédéral n'était pas libre de faire ce qu'il veut en matière de "plan" de pension. Il faut, il fallait qu'il s'entende avec les provinces; il devait, il doit le faire pour donner au système de pension toute l'étendue, toute la stabilité, toute l'efficacité souhaitable.

Les carottes ne sont pas réservées aux fins menus

Trop souvent les carottes sont réservées aux menus de fantaisie. Voici une recette pour un plat appétissant et nutritif qui met ce légume en vedette. La recette pour la fondue aux carottes donne de 4 à 6 portions. Chauffer préalablement le four à 350 degrés F. (modéré). Graisser une casserole d'une capacité de 6 tasses ou une léchefrite de 8" de côté. Peler, trancher et faire cuire 10 carottes de grosseur moyenne. Faire égoutter l'eau et piler (donne environ 2 tasses). Batre 2 oeufs, ajouter 2 tasses de lait, 2 c. à table d'oignon râpé ou ½ c. à thé de jus d'oignon, 1 c. à thé de persil séché, un soupçon de muscade, ½ c. à thé de sel, un peu de poivre et 2 c. à table de margarine ou de beurre fondu. Ajouter les carottes en remuant et puis 2 tasses de mie de pain coupée en cubes. Verser dans la casserole et faire cuire au four pendant 40 ou 45 minutes. Le dessus doit être croustillant. servir seul ou comme accompagnement de la viande.

IDEAL FEMININ

En réponse à une certaine incompréhension à l'endroit des Religieuses, l'éditorial de novembre demande pourquoi la société se priverait de la collaboration d'une foule de femmes compétentes et dynamiques?

Vous pourrez y lire comment la grande actrice française Gaby Morlay accueillit la mort à la façon d'une vraie croyante.

La jeunesse se reconnaîtra dans le double portrait qu'en trace Paul VI.

Vous y ferez la connaissance d'une merveilleuse école de spiritualité conjugale, les Foyers Notre-Dame qui célèbrent cette année leur dixième anniversaire.

La mode romantique d'il y a cent ans au Bal de Joliette...

SAVARD FLEURISTE ENRG.

Fleurs pour toutes occasions

SPECIALITE: bouquet de mariée

NICOLET

Route St-Jean Baptiste

Tél. 293-4533

Les potages comme plat de résistance: un repas à la taille d'un homme

Les hivers étaient-ils plus froids dans l'ancien temps? Quelques-uns le pensent, mais il n'y a aucune statistique pour nous le prouver. A chaque hiver, lorsque le mercure descend à plusieurs degrés sous zéro, nous sommes enclins à croire que c'est réellement l'hiver le plus froid que nous ayons connu.

Mais peu importe si les hivers étaient froids ou non, les anciens canadiens avaient toujours faim pour un bon repas chaud. Et sur leur poêle à bois, ils gardaient continuellement de grandes soupieres remplies de soupe fumante, et de potages consistants. Et l'on avait alors coutume de dire que "Rien ne fait plus peur au froid qu'un bon bol de soupe chaude".

La soupe demeure le choix préféré de tous les hommes. Ils aimaient les soupes remplies de matière solide. La plupart des hommes aiment comme repas, une soupe avec une salade ou un sandwich et un bon dessert.

De nos jours, les soupes qui prenaient une journée entière à préparer, sont toutes prêtes d'avance et attendent sur la tablette notre bon plaisir. Et ce n'est qu'une question de minute pour préparer un excellent potage.

En voici trois qui se seraient mérités les applaudissements des anciens Canadiens d'il y a quelques siècles.

POTAGE DU TRAPPEUR

- 2 c. à table d'oignon haché
- 1 c. à table de beurre ou de margarine
- 1 boîte (10¼ onces) de soupe aux fèves avec bacon condensée
- 1 boîte d'eau
- ½ tasse de macaroni en coudes, cuit
- Mince tranches de céleri
- Cuire, dans une casserole, l'oignon dans le beurre jusqu'à ce qu'il soit tendre. Incorporer la soupe, l'eau, le macaroni. Chauffer en remuant de temps à autre. Garnir avec les tranches de céleri. Donne 2 à 3 portions.

voisine celle d'aujourd'hui, plus pratique, aux prises avec la froidure.

Comme à l'ordinaire, Idéal Féminin vous apporte des témoignages de couples heureux et des nouvelles sur les activités féminines.

Rédigée par des canadiennes-françaises pour les femmes de chez nous, Idéal Féminin, revue mensuelle, peut s'obtenir aux comptoirs à journaux. Pour un abonnement (\$2.00 par année), s'adresser à 2650 est, rue Sherbrooke, Montréal 24, Qué.

LES REINES DE LA COUTURE DU CANADA



Voici les reines de la couture du Canada pour 1964 portant les vêtements qui leur ont permis de remporter les prix nationaux de la couture. Ces jeunes filles sont les finalistes Canadiennes, dans leur catégorie d'âge respectif, pour le Concours Singer 1964 des Jeunes Couturières qui cette année a compté 40,000 inscriptions, aux Etats-Unis et au Canada. De gauche à droite: Dawn Eltherington, 16 ans, de Preston, Ontario, Marlène Tamaki, 13 ans, de Régina et Lorraine Paquet, 19 ans, de Québec, P.Q.

"VOTRE VISAGE, MADAME"

(par Josette Ghedin)

Les Editions de l'Homme viennent de publier un ouvrage qui ne manquera pas d'intéresser la femme soucieuse de sa beauté, de la santé, et de la jeunesse de sa peau. Il s'agit d'un volume des plus complets sur les soins du visage intitulé "VOTRE VISAGE, MADAME". Le traité, qui a été conçu de façon à être compris de toutes les lectrices, se divise en trois parties: celle de "l'automne" s'adressant particulièrement à la femme de plus de 45 ans, celle de "l'été" — pour la femme de 25 à 45 ans et celle du "printemps" — soit pour la jeune fille de moins de 25 ans. Les observations hivernales qui forment le quatrième chapitre du livre, réunissent tous les déséquilibres sans âge qui font le regret des femmes de chaque saison.

On y trouvera les conseils les plus précieux sur l'acné, les cicatrices, les doubles mentons, les poches sous les yeux, etc; les renseignements les plus utiles sur les soins quotidiens, sur les massages, les épilations, etc. La valeur de ce traité réside dans la clarté avec laquelle tous les traitements sont expliqués.

"VOTRE VISAGE, MADAME" n'omet rien d'essentiel, mais évite tout excès de technicité demeurant ainsi à la portée de toutes.

En plus d'un tableau des déséquilibres possibles de la peau, qui permet à la lectrice de connaître rapidement le traitement que sa peau nécessite, "Votre visage, Madame" contient également de nombreuses photographies et illustrations qui en font un ouvrage de grande qualité. Mme Josette Ghedin, visagiste, esthéticienne et directrice du Centre d'Etudes Esthétiques, l'auteur de ce traité, publiait, il y a quelque temps un ouvrage intitulé "Savoir se Maquiller".

"VOTRE VISAGE MADAME" est en vente partout à \$1.00 l'exemplaire ou à L'Agence de Distribution Populaire — 1130 est, rue Lagachetière, Montréal (523-1182).

COUPON d'Abonnement

LA BOUSSOLE
C.P. 206
Victoriaville

Je désire m'abonner au journal "LA BOUSSOLE"

pour la période de ans

Ci-inclus le montant de piastres

Nom

Adresse

Ville

Au Canada: un an, \$2.00 — trois ans, \$5.00
Etats-Unis: un an, \$3.00 — trois ans, \$7.00

L'Heure Littéraire et Culturelle

Le bonheur chez soi

PAR ALPHONSE DESILETS
Poète de Victoriaville

Celui qui garde le sourire connaît les sources de sa force et le secret de ses victoires. Il n'est rien de plus vrai, même dans la douleur, l'indigence et les contrariétés.

Le sourire est un effet; lorsqu'il reflète une âme tranquille et forte, un cœur sincère une conscience droite, il signifie que le courage peut dominer toutes les épreuves, que la bonté inspire des sentiments élevés et que les intentions demeurent pures dans tous les actes de volonté.

Le sourire est un rayon qui anime, réchauffe et reconforte l'esprit et le cœur des autres. Son prestige est merveilleux sur ceux qui peinent et ceux qui luttent. Il entraîne, il encourage les âmes incertaines et il conduit parfois jusqu'aux triomphes inespérés.

Et le sourire est bon qui naît des yeux d'une mère. Il est beau sur la bouche et les joues d'un enfant. Il est grand et noble dans les traits graves et mûris d'un père.

L'influence affective d'une mère sur sa famille résulte normalement de la sérénité de son âme. Son sourire, qui en est le reflet, s'imprime au fond du cœur de ses enfants. C'est par lui bien souvent qu'on découvre la ressemblance héréditaire. Tout le long de la vie on se souvient du sourire maternel qui enseilla notre enfance.

Dans l'atmosphère sereine et pure de nos foyers chrétiens tout le monde est heureux quand la mère sait sourire. Libre de vaines ambitions, simple et pondérée dans ses goûts, toujours fidèle à ses devoirs, même les plus difficiles, la mère est un exemple vivant de sens pratique, de bonté entraînante, de courage indéfectible et de patiente sollicitude.

Tout est beau et bon, tout est utile et reconfortant au foyer familial où règne une femme avisée, prévoyante et laborieuse. Il faudrait enseigner à toutes les jeunes filles que le bonheur de la famille dépendra de leur savoir-faire temporel et spirituel. Nos écoles ménagères, à la ville

au village et à la campagne, se préoccupent avant tout de cette éducation. ET pour celles qui ont dépassé l'âge des études scolaires l'enseignement de bons livres est d'une inspiration précieuse.

Je sais un livre bien beau et qui fera du bien largement à quiconque l'aura lu, médité et fait lire à ses proches. C'est celui de Madame L'Archevêque-Duguay, épouse et inspiratrice du doux artiste paysan Rodolphe Duguay. Cette femme au grand cœur à l'esprit cultivé, aux nobles sentiments, est l'heureuse mère de quatre enfants heureux. Modeste et vigilante, cette femme sait aussi bien l'art de penser et d'écrire que celui de cuisiner de vêtir et d'ordonner l'intérieur domestique. J'ai sous les yeux son dernier livre, illustré d'une quarantaine de photos par Tavi, il offre autant de courts chapitres qui sont de véritables poèmes, à la gloire du travail, de la vertu et de la vie simplifiée.

Il faut lire cet ouvrage comme un bréviaire ou comme un livre d'heures. Son titre attrayant. -- Comme nous sommes heureux. -- il engendre sa promesse. Il parsème du bonheur. Chaque page est débordante d'observations profondes, de pensées à méditer, d'images savoureuses et de parfums rafraîchissants.

Lisez seulement "Cette main. Heureuse maman!" "Lecture à deux!" "La lessive" "Dans les champs fleuris", "Aux genoux de grand'mère" "Femmes des champs" et les humbles choses. Vous verrez déjà que tout un enseignement, toute une philosophie de la vie au normal s'en dégagent et justifient l'axiome du poète: "Le bonheur se fabrique avec d'humbles outils!"

Il convient de remercier Madame L'Archevêque-Duguay pour ce livre admirable, et de féliciter l'artiste Tavi qui en a reflété l'âme vivante par de sélectes illustrations.

Alphonse Desilets

L'amour a vaincu la souffrance

Elle est vaine, Seigneur, l'heure de la détresse, et mon âme n'a pu en supporter le poids.

J'ai senti toutes mes forces intérieures ployer en même temps sous le fardeau d'une amertume trop grande; un flot de larmes monter tout à coup et jaillir de mes yeux.

Dans cette angoisse dont la violence m'a effrayé, j'ai cherché du secours; j'ai promené mes regards autour de moi; j'ai cru que tant de souffrances finirait par évoquer un consolateur; mais j'étais seul et le consolateur n'a pas paru.

Alors, j'ai aperçu ton image, ô Jésus-Christ; l'instinct du salut m'a jeté vers elle; je l'ai saisie d'une main tremblante, et mon visage baigné de pleurs s'est reposé sur elle.

On pleure bien sur ton image, ô divin Crucifié... Les larmes des hommes la connaissent... Il y a entre la Croix et les douleurs humaines une éternelle conformité.

A travers mes larmes, j'ai regardé tes mains percées pour l'amour des hommes; mes lèvres ont rencontré les clous qui attachent tes pieds; et ma main qui serrait ton image s'est posée sur la plaie de ton cœur.

Qu'ai-je dit? qu'ai-je entendu? Je ne saurais me le répéter à moi-même. Je suis demeuré longtemps dans l'union avec toi, baisant tes plaies, serrant dans mes mains la tête chargée d'épines.

Je n'ai pas eu la force de prononcer une parole; mais il y avait dans le fond de mon âme celle que toi-même, ô Jésus, tu

prononças au moment suprême: "Père, je remets mon esprit entre vos mains."

J'ai suivi dans tous les replis de mon âme, ... longtemps, ... et dans des profondeurs inconcues de moi, ... le retentissement de cette parole.

Alors, la paix est venue, je me suis endormi sur ton cœur, et peu à peu, l'amour a vaincu la souffrance.

Abbé PERREYVE

La Minute Gaie

Jean assiste à un dîner froid avec ses parents. La table est couverte d'appétissants mets; il y a principalement une magnifique dinde farcie que Jean dévore des yeux.

--- Ah s'écrie-t-il en prenant place à côté d'une dame voisine je suis tout près de la dinde!

La dame un peu grincheuse sursaute et fait entendre une exclamation indignée.

Ah! mais, s'écrie Jean, pour réparer sa gaffe, je parle de celle qui est rôtie!...

JEANNOT --- Dis grand'mère, pourquoi fais-tu la croix sur ton pain avant de la couper?

GRAND'MÈRE --- Pour que le bon Dieu nous en donne d'autre mon petit.

L'heure du goûter arrivée, ... grand'mère donne du gâteau à Jeannot.

JEANNOT --- Merci, merci et puis, tu sais, je m'en vais faire la croix dessus.

Glissez, mortels, n'appuyez pas

Cette phrase, employée au figuré, pour donner un conseil aux imprudents qui abusent de leur jeunesse, de leurs qualités, etc., a pour origine le charmant quatrain suivant, écrit par le poète Roy (1683-1764) pour une gravure de l'Hiver, où Larmesin a représenté une scène de patineurs:

Sur un mince cristal, l'Hiver conduit leurs pas, Le précipice est sous la glace, Tel est de vos plaisirs, la légère surface, Glissez mortels, n'appuyez pas.

CUISINE

SAUMURE QUI CONSERVE LE BEURRE PENDANT UN AN

A trois gallons de saumure assez forte pour porter un oeuf, ajoutez 1/4 de livre de bon sucre en pain, 1 cuillerée à table de salpêtre, faites bouillir la saumure et quand elle est froide coulez-la avec soin. Entassez le beurre bien serré dans les pots de peu de dimension et laissez la saumure recouvrir le beurre d'au moins quatre pouces, l'air est ainsi exclu complètement. Si la chose est possible, mettez le beurre en petits pains, enveloppez-le avec soin dans une mousseline propre que vous attachez avec une ficelle; mettez un poids sur le beurre pour qu'il soit tout entier submergé dans la saumure. Ce procédé est très recommandé par tous ceux qui ont fait l'expérience.

POUR FAIRE DISPARAITRE LA GRAISSE — Benzine, alcool, éther, parties égales; mélangés. Appliquez avec une éponge (en tamponnant l'endroit graissé); mettez un morceau de papier buvard de chaque côté et repassez avec un fer plat chaud.

POUR CONSERVER LES OEUFS — 1 chopine de sel, 2 chopines de chaux fraîche, 3 gallons d'eau; mélez bien et mettez les oeufs; dedans sans craquer la coquille; il faut les tenir couverts avec de la saumure.

Madame C. DUGUAY-BROCHU, Directrice de LA VOIX DES BOIS FRANCS et de LA BOUSSOLE.

Administratrice honoraire à vie de l'Association des Hebdomadaires de Langue française du Canada; auteur des volumes "L'OEIL A LA FENÊTRE" et "A PROPOS D'ÉDUCATION", membre de la Société des Poètes du Canada.

(Nom de plume: Marthe Lemaire-Duguay)



Une nouvelle vie commence... avec la mort

Novembre, temps d'automne; il fait froid, il pleut, il vente, les arbres de dépouillent de leur feuillage, la nature change soudainement. Elle prend un air triste, sombre.

Est-ce que ce phénomène n'est pas le symbole ou la figure de toute vie humaine. Nous naissons pleins de vie, grandissons et vivons en plénitude comme ne devant jamais mourir peut-être, puis nous vieillissons connaissant la souffrance, la maladie, la mort.

Il fait bon vivre. Il ne fait pas moins bon mourir. Tout est dans la façon de voir les choses. Il y a la manière païenne et la manière chrétienne, qui est SERENITE, JOIE et PAIX.

Un exemple près de nous: Le BON PAPE JEAN. Je suis tout prêt à aller où le Seigneur m'appelle. "Je désire être dissous et être avec le Christ", disait-il Et Jean XXII ajoutait: "Le Christ m'accueille. Je suis près de Jésus. C'est un grand jour pour l'Eglise." Après avoir donné une dernière bénédiction au

monde et avant d'expirer il dit: "Ma Mère, ma confiance."

Novembre, MOIS DES MORTS. Ceci me rappelle cette réflexion d'un médecin: "Quand on est mort, tout n'est pas mort." Bien sûr, et fort heureusement. Le Seigneur n'a-t-il pas dit: "Je suis la Résurrection. Qui croit en moi, fut-il mort VIVRA; et quiconque vit et croit en Moi ne mourra jamais. (Jean II, 25-26)"

"Chaque pas dans la vie est un pas vers la mort." Nous pourrions ajouter: VERS LE PÈRE. Comme le bon Pape Jean, préPARONS-NOUS CHAQUE JOUR, à rencontrer le Seigneur, AVEC SERENITE. A notre heure dernière puissions-nous dire comme lui, alors qu'il embrassait ses frères: "Je suis la résurrection et la vie JESUS JESUS - "Prions pour papa et maman, j'ai toujours pensé à eux et je suis content parce que dans peu de temps je les reverrai au paradis. AVEC LA MORT COMMENCE UNE NOUVELLE VIE, LA GLORIFICATION dans le CHRIST."

G.D.

BEIGNETS AU RIZ — Faites bouillir 3 cuillerées à table de riz jusqu'à ce qu'il déborde, égouttez, séchez et mélangez-y 4 oeufs bien battus, 1/4 de livre de raisin de Corinthe, et

un peu d'écorce de citron râpé, de muscade et de sucre au goût. Mettez-y de la farine pour l'épaissir et faites cuire dans la graisse.

FUDGE À LA NOIX DE COCO



PHOTO COURTOISIE DE CARNATION COMPANY LIMITED

Une friandise sûre de plaire aux adultes aussi bien qu'aux enfants dans le temps des Fêtes, c'est le Fudge à la noix de coco. Cette recette mise au point dans les cuisines expérimentales de la compagnie Carnation, est à base de lait évaporé, un produit aux qualités exceptionnelles qui se mélange parfaitement à d'autres ingrédients, et donne à ce fudge une consistance crémeuse et super-fine... C'est un velours pour le palais!

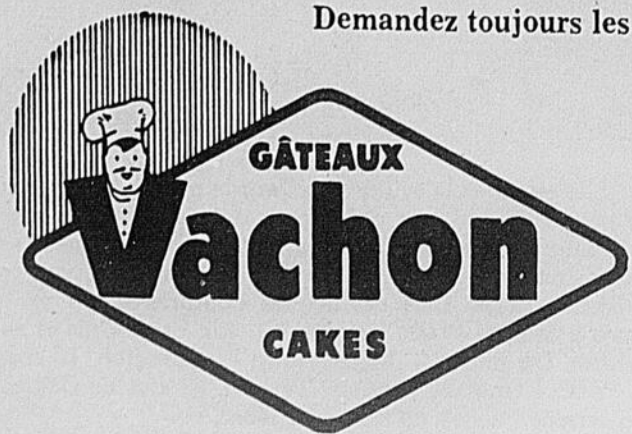
Le lait évaporé non dilué est un aliment des plus nutritifs qui contient deux fois plus de vitamine D, de protéides et de sels minéraux que le lait entier, et qui désormais, est enrichi de vitamine C. Autre particularité, la nouvelle boîte de lait évaporé est conçue de telle sorte qu'on peut maintenant l'ouvrir avec un simple ouvre-boîte pour breuvages.

FUDGE À LA NOIX DE COCO (ENVIRON 2 LIVRES)

2 c. à soupe de beurre	1-1/2 tasse de morceaux de chocolat
2/3 de tasse (petite boîte) de lait évaporé non dilué	semi-sucré (1-1/2 paquet de 6 onces)
1-2/3 tasse de sucre	1 c. à thé de vanille
1/2 c. à thé de sel	1/2 tasse de noix hachées (ou de grosses noisettes)
1-1/2 tasse (environ 16 guimauves moyennes coupées en dés)	1/2 tasse de noix de coco râpée

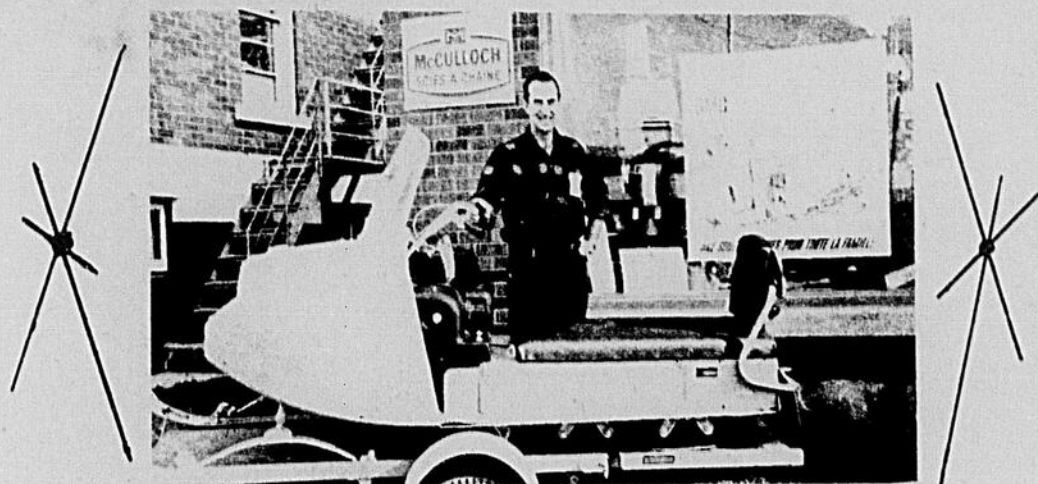
Mettez le beurre, le lait évaporé, le sucre et le sel dans une casserole, et chauffez sur feu moyen. Porter à pleine ébullition, et laissez bouillir 5 minutes, sans cesser de remuer. (Minuter à partir du moment où le mélange commence à bouillir). Retirez du feu. Incorporer les guimauves, le chocolat, la vanille et les noix. Agiter vigoureusement 1 minute ou jusqu'à ce que les guimauves soient complètement fondues et incorporées. Verser dans un moule carré de 9 pouces de côté, beurré. Parsemer de noix de coco râpée; laisser refroidir. Couper en carrés.

Demandez toujours les



VOYEZ L'AUTO-NEIGE SNOW CRUISER

2 Cylindres - 14 forces - Vitesse variable, avec retour automatique au point mort
(Ce qui veut dire "neutre")



- Lumière alternateur
- Très silencieux
- Vitesse: 30 milles et plus
- Freins à disque
- Chassis en acier
- Cabine en fibre de verre

Détail \$795.00

P. E. THIBODEAU

Spécialité: Chasse et Pêche

Vendeur Exclusif: REMINGTON ARMS

145 BOUL. JUTRAS; EST — VICTORIAVILLE — TEL.: 752-4994

FLEURISSONS NOS MAISONS

"Il faut embellir la vie". En lisant cette phrase, je ne sais trop où, je me suis demandé si cela était bien de notre ressort. A la réflexion, je crois que oui. Il y a dans tout ce qui nous entoure — nature et choses — de la beauté, beaucoup de beauté; et elle nous est donnée par un effet de la bonté providentielle du Créateur pour que nous nous

en servions. Si nous passons avec indifférence et apathie auprès de toutes ces merveilles qui sont à portée de notre main, sans daigner les utiliser, nous sommes quelque peu coupables de négligence, je dirais même d'ingratitude.

Lorsque je parcours nos belles campagnes, — quoi qu'on dise, même de nos plaines, elles ont leur charme, — je m'attriste toujours à la vue de toutes ces maisons à l'apparence morne, triste et abandonnée. Pas un arbre, pas une fleur, pas un arbuste, parfois même pas de gazon, la terre toute nue. Avec la meilleure bonne volonté du monde, il est impossible de trouver agréables des endroits aussi dénudés, ou même les fervents de la campagne ne voudraient pas vivre.

Devons-nous attribuer cette

lacune au manque de temps, ou au manque de sens esthétique? Espérons que c'est la première raison qui en est la cause, car ce serait vraiment trop triste de nous dire que nous manquons de goût, d'idéal, de sens du beau.

Pour ma part, je vois dans cet état de choses l'une des raisons pour lesquelles nos paroisses se dépeuplent en faveur des villes: c'est un peu de la faute du campagnard, et principalement des parents, qui ne savent pas, ou ne veulent pas rendre leur "chez-soi" assez beau, gai et attirant pour y garder leurs enfants.

La jeunesse, instinctivement, aime la nature. Je crois sincèrement que si on faisait un effort pour améliorer les abords de nos demeures, les enfants n'auraient jamais l'idée de les quitter, ou du moins, ceux qui sont partis reviendraient bien vite "à la maison" pour y res-



• Un crêpe d'Arnel a été choisi par Elite Blouse dans ce modèle à devant à plissé permanent et cravate pouvant être portée de deux façons. Les manches trois-quarts très amples, sont à larges poignets.

pirer l'air pur et embaumé de la campagne.

Dans un beau paysage, les arbres sont de toute nécessité. Si vous n'avez pas la chance d'en avoir, plantez-en; et si déjà ils entourent votre maison, faites tout en votre pouvoir pour les conserver. Il faut aimer les vieux arbres: c'est si beau! A mon avis, ils personnifient un peu le passé, vivante image de l'endurance et de la vitalité de notre race.

De plus, vous, les mamans, si vous faisiez un jardin? C'est si facile: vous n'avez qu'à y mettre un peu de bonne volonté, le bon Dieu fera le reste! Surtout, rien de chargé, ou d'étudié. Il faut toujours tendre vers le naturel et la simplicité: c'est la note véritable de tout ce qui est réellement beau. Les fleurs paraîtront à leur avantage surtout en bordure, le long de l'allée, ou longeant les arbustes près de la maison.

Il est presque certain que si vous faisiez un effort de ce côté, vos filles, oubliant l'éclat factice des villes, ne penseraient qu'aux beautés naturelles de la vraie campagne. Vivant en contact immédiat et

quotidien avec l'oeuvre de Dieu, elles se formeraient un idéal plus élevé. Elles sauraient lire Dieu dans les fleurs qui les entourent, dans le chant des oiseaux et dans la beauté du soleil couchant. Elles comprendraient qu'il n'existe pas de bonheur plus sain et plus grand.

PÂTISSERIES DE NOEL

Vous pouvez, encore cette année, vous procurer le feuillet intitulé "Pâtisseries de Noël" préparé par les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'agriculture du Canada. Pour obtenir un exemplaire gratuit de ce feuillet, faites parvenir votre demande à la Division de l'information.

Ministère de l'agriculture du Canada Ottawa

Brisez avec le mal! Entraînez-vous au bien, soyez soucieux de justice, secouez l'opprimé, soyez juste pour l'orphelin, plaidez pour la veuve. (Is 1, 16-17)

Vient de paraître aux EDITIONS DE L'HOMME

"CRÉÉ POUR UN GRAND DESTIN"

(Traduction de "DESIGN FOR DEDICATION")

(par Peter Howard)

Préface de Son Eminence le Cardinal Cushing

Dans ce recueil de conférences d'un grand intérêt, qui vient de paraître aux Editions de l'Homme, l'écrivain et journaliste anglais Peter Howard aborde avec une pénétrante concision les sujets contemporains les plus controversés — la rupture sino-soviétique, le conflit des nations riches et des nations pauvres, Cuba, le Vietnam, les relations entre de Gaulle et les Etats-Unis.

L'auteur de "CRÉÉ POUR UN GRAND DESTIN" fut un des plus influents journalistes de Fleet Street avant la guerre; il assume aujourd'hui la responsabilité du programme mondial du Réarmement moral. Traduits en douze langues, ses livres se sont vendus à plus de quatre millions d'exemplaires. Son oeuvre dramatique tient l'affiche des grands théâtres de Londres, de Broadway, de Rome et de Berlin. Ses ouvrages et ses pièces ont déjà trouvé un immense écho auprès du public de langue française. Ses paroles s'adressaient aux Etats-Unis et au Canada, mais c'est à l'humanité toute entière qu'elles lancent un appel. "Une nation, dit-il, doit se dresser pour répondre au défi de l'histoire! Une nation se doit de dire à la terre entière à l'écoute. Dans notre société, nous avons trouvé une solution aux divisions qui vont détruire l'humanité. Nous avons appris à vivre comme des enfants de Dieu — nos foyers sont unis, nos familles sont unies, nos ouvriers et nos patrons travaillent ensemble au bien commun".

Et Peter Howard ajoute: "J'ai foi que l'homme ordinaire va se lever et répondre au défi de notre époque". C'est à ce dernier que cet ouvrage s'adresse. "CRÉÉ POUR UN GRAND DESTIN" est en vente partout à \$1.00 l'exemplaire ou à l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue La-guchetière, Montréal. (523-1182).

FIDES présente une collection nouvelle

"Les quatre vents"

PREMIER TITRE

LETTRES DE MON MOULIN

d'Alphonse Daudet

LA collection que les Editions Fides offrent au public tiendra compte des goûts et préoccupations d'une catégorie de lecteurs assez souvent négligés: les adolescents et les jeunes de 10 à 15 ans.

Le premier volume, relié, sous jaquette illustrée en couleurs, présente les **Lettres de mon moulin** d'Alphonse Daudet, un classique de la littérature française. Des dessins nombreux et de bon goût ajoutent une note agréable aux récits de Daudet. D'autres titres, choisis dans la littérature universelle, enrichiront bientôt une collection juvénile dont les Editions Fides sont très fières.

Lettres de mon moulin d'Alphonse Daudet, dans la collection "Les quatre vents" est en vente à Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

\$2.00



Photo: Three Lions.

Ces bergers gardent leurs moutons dans les champs près de Bethléem, tout comme ceux à qui les anges annoncèrent la naissance du Sauveur.

Pierreville scolaire vend pour \$357,500 d'obligations

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Pierreville, comté de Yamaska, ont vendu, jeudi soir, le 24 septembre, à Oscar Dubé et Cie Inc. au prix de 98.71, \$357,500 d'obligations à 5 1/2 pour cent remboursables en séries en 10 ans. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.7899 pour cent. L'emprunt comporte un solde de \$101,500 à renouveler en 1974 pour un terme additionnel de 10 ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$235,000.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en octobre 1951 lors de la vente de \$155,000 de titres à 4 pour cent séries 20 ans, à un coût moyen net de 4.047 pour cent.

Datées du 1er octobre 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er octobre 1965 au 1er octobre 1974

inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er avril et 1er octobre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 17 juillet 1964, est contracté pour l'agrandissement de l'école Maurault. (10 classes et un caféteria). L'octroi de \$235,000 applicable au service de l'émission, est payable en 5 versements annuels et consécutifs de \$47,000 de 1965 à 1969 inclusivement.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1964-65, s'élève à \$1,333,002 y compris \$88,218 pour les compagnies. Le 30 juin 1964, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$20,000. En 1962-63, le territoire soumis à la juridiction de cette corporation avait une population de 2,118 âmes.

Le Comité de la Jeunesse Inc. connaît une bonne saison à Pierreville

Au cours de son assemblée, le Comité de la Jeunesse Inc. de Pierreville a rendu public le rapport de ses activités de l'année. M. Gilles Thibault, le président sortant de charge, était heureux d'annoncer que même sans octrois provinciaux, le Comité avait réussi à boucler l'année sans déficit tout en maintenant ses activités régulières.

On a procédé à l'élection des nouveaux membres et c'est M. Donat Chapdelaine qui a été élu président.

Au cours de l'assemblée qui suivit les nominations, M. Jean-

Claude Descoteaux a été reengagé comme surintendant de la patinoire et de ses dépendances. L'installation d'un local supplémentaire devant être utilisé comme salle d'habillement pour les joueurs de hockey a été approuvée.

La question du hockey Bantam et Pee-Wee est revenue sur le tapis; M. Claude Dufresne suggéra l'organisation d'une soirée d'amateurs pour en défrayer les dépenses d'opération. On se rappelle que l'an dernier, la Jeune Chambre avait financé l'équipement d'un club Pee-Wee.

Dépôts faits à la banque hors des heures régulières à Pierreville

A la dernière assemblée de l'exécutif de la Jeune Chambre de Pierreville, une résolution a été envoyée pour demander à la succursale locale de la Banque Provinciale s'il y avait possibilité qu'un système de dépôt, hors des heures d'ouverture, puisse être établi.

Officieusement rencontré, le gérant M. Roch Beauséjour, a déclaré que la chose était possible en autant qu'il y aurait assez de déposants, ce dont il doute pour le moment. De toute façon, il se propose de soumettre le cas au bureau-chef.

Le président René Shooner a aussi annoncé que la clinique régionale du Lac St-Pierre se tiendra à Pierreville le 15 novembre.

Trois cagouleurs commettent un hold-up à la Baie du Febvre

Trois cagouleurs ont perpétré un audacieux hold-up lundi après-midi, à la Caisse populaire de la Baie du Febvre, comté de Yamaska. Les bandits ont forcé le gérant de la Caisse, M. Armand Lahaie, à leur remettre le contenu du coffre.

On ignore cependant le montant du vol. Les bandits ont fait irruption dans les édifices de la Caisse populaire vers 1 h. 15 de l'après-midi.

En plein jour

A la pointe de leurs armes, ils ont ordonné au gérant et à sa femme de rester tranquilles et de leur ouvrir le coffre. Il n'y avait personne d'autre dans les locaux de la Caisse au moment du vol.

Les cagouleurs ont pris la fuite dans une voiture avec leur butin. M. Lahaie a attendu une dizaine de minutes environ avant d'appeler la police sur les lieux.

DECES

Mardi le 27 octobre est décédé à l'âge de 63 ans M. Albert Lemaire époux d'Anysie Jutras.

Le défunt laisse dans le deuil sept fils: M. Jean-Baptiste Lemaire, de St-Zéphirin, M. l'abbé Denis Lemaire, professeur au Séminaire de Nicolet, M. l'abbé Réal Lemaire, étudiant au Grand Séminaire de Nicolet, André, étudiant en génie civil à Québec, Simon, Florent et François étudiant au Petit Séminaire de Nicolet; trois filles: la R. S. Marie-du-Bon-Pasteur (Gisèle) des Soeurs de la Ste-Famille de Montréal, Mme Florian Lemaire (Aline) de St-Zéphirin et Mme Lionel Morin (Yvette) de Montréal, deux soeurs: la R. S. Marie-de-Ste-Lucille (Rachel) et S. Marie-Rose-de-Jésus (Antoinette) des Soeurs du Bon-Pasteur de Montréal et sept frères: M. l'abbé Elphège Lemaire, M. Nazaire Lemaire de Drummondville, MM. Joseph et Marcel de St-Zéphirin, les RR. FF. Jean-Baptiste s.c. (Jean-Baptiste) de Québec, Georges de Warwick et Lorenzo de Chicoutimi.

A la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Le cardinal Léger à l'église nationale canadienne de Rome

ROME (AFP) — A l'occasion de la fête des Saints Martyrs canadiens, le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de

Montréal, a célébré la messe à l'église nationale canadienne de Rome, desservie par les Pères du Saint Sacrement.

R. A. LESSARD

Gérant Général

de American Optical Co. of Canada Ltd

NICOLET, P.Q.

Montréal, a célébré la messe à l'église nationale canadienne de Rome, desservie par les Pères du Saint Sacrement.

A la cérémonie assistaient, la plupart des évêques canadiens présents à Rome, pour le concile, avec, à leur tête, Mgr. Maurice Roy, archevêque de Québec.

L'ambassadeur du Canada en Italie, M. O. Gordon Gale Crean, était, également présent, ainsi que M. Charpentier, ministre conseiller et le haut personnel de l'ambassade. Les grandes orgues, inaugurées la veille, étaient tenues par le Père G. Santini, un des organistes les plus réputés de Rome

EXPOSITION DE

(suite de la 1ère page)

verra à Nicolet 24 photographes de Jean Forest.

Les 24 photos choisies pour l'exposition itinérante de la Galerie nationale ont été triées parmi trois essais de Forest: l'un sur le métro de Paris, le second sur Lourdes et le troisième sur le monde poétique de l'enfance.

Cette exposition verra de nombreux photographes amateurs avoir l'accasion pour une des premières fois de présenter leurs oeuvres. En plus, les photographes professionnels de la région seront en mesure d'exposer leur travail. L'exposition des oeuvres d'amateurs donnera lieu à des curiosités bien placées, car l'an dernier une exposition des arts plastiques avait vu surgir plusieurs artistes amateurs inconnus avec de petits chefs-d'oeuvre.

En Bretagne, depuis la dernière guerre, les sonneurs ont adopté la cornemuse, ou biniou de style écossais, à la place du classique biniou breton. Celui-ci, explique Sélection du Reader's Digest de novembre, n'a qu'un tuyau au lieu de quatre comme la cornemuse: pour cette raison, il servait plutôt de fond sonore à la musique de la bombarde, un autre instrument breton apparié au hautbois.

Les interviews de la semaine à Témoinage

LUNDI, 23 nov., 6 h. 45 du soir: Jean Galot, S.J.: *Ce qu'ils nous diraient.*

MARDI, 24 nov.: Marcel Marcotte, S.J.: *Le scandale de l'Eglise.*

MERCREDI, 25 nov.: Joseph Gélineau, S.J.: *Pourquoi changer la liturgie?*

JEUDI, 26 nov.: Docteur et Mme Raymond Lépine: *Toi qui deviens femme.*

VENDREDI, 27 nov.: Jean-Paul Regimbald, O.S.S. T.: *"Mon garçon, tu vas finir en prison"*

SAMEDI, 28 nov.: Claude Mondésert, S.J.: *Sources chrétiennes.*

La colère de Dieu se manifeste du haut du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes qui tiennent la vérité captive dans l'injustice. (Rom 1, 18)

\$0.25 par élève comme l'an passé

NICOLET (J.L.C.) — La Commission scolaire de Nicolet, lors de son assemblée régulière de novembre, a accepté de payer un montant de 25 cents par élève à la Fédération diocésaine. L'an dernier ce montant était aussi de 25 cents par élève. Toutefois, le congrès diocésain des commissions scolaires, qui a eu lieu dimanche le 30 août, avait vu approuver par tous les commissaires présents la hausse de cotisation à 50 cents. Nicolet ne payera pas 50 cents tel que le rapport accepté au congrès le demandait. En ce sens, elle n'est pas la seule à prendre cette position. Drummondville a aussi refusé de payer la cotisation

du demi dollar par élève. On sait que l'exécutif diocésain avait suggéré de porter la cotisation à \$0.50 afin de créer un secrétariat permanent. A ce moment là, les commissaires réunis en congrès, avaient accepté le rapport du comité des finances et partant, accepté la hausse de la cotisation. Il semble que deux mois plus tard, ils n'approuvent plus ce rapport, refusant de payer 50 cents.

— o —

Tout les commissaires étaient présents à la dernière réunion de la Corporation scolaire de Nicolet. Les commissaires ont approuvé des comptes pour un montant de \$23,778.15.

Le Pape Paul VI donne sa tiare pour aider les pauvres

CITE DU VATICAN, (AFP) — Le geste de Paul VI offrant sa tiare pontificale pour les pauvres a été limité par un certain nombre de membres du Concile.

Les évêques faisant partie du secrétariat général de Vatican II ont tenu en effet à s'associer à l'acte de charité du Pape en lui adressant des sommes d'argent. Le secrétaire général du Concile, Mgr Pericle Felici, en a informé ses collègues au cours de la séance plénière de ce matin. Il les a invités à faire également des dons personnels en espèces que le secrétariat général rassemblera pour les remettre à Paul VI.

Cette initiative des membres du secrétariat général et l'invitation faite par Mgr Felici met fin aux bruits selon lesquels les pères conciliaires offriraient spectaculairement leur croix pectorale en or pour venir en aide aux pauvres au cours d'une séance plénière dans la nef de la basilique Saint-Pierre.

C'est par ce geste de charité

en association avec celui du Pape que Vatican II a tenu à commencer la dernière semaine de travail de cette troisième session. De son côté, la présidence du Concile a pris une autre décision: celle de ne pas siéger l'après-midi comme il en avait été question samedi dernier pour permettre à Vatican II de venir à bout du programme de travail de cette session.

Des pères conciliaires ont salué cette décision par des applaudissements. Il semble que celle-ci ait été prise pour permettre aux commissaires d'intensifier leur travail pendant l'après-midi de mettre au point les deux importants schémas sur l'Eglise (Le peuple de Dieu et que Vatican II devrait adopter définitivement d'ici samedi).

Certains pères conciliaires se sont plaints au Pape que le ré-

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
SOMMAIRE DU RAPPORT ANNUEL
au 31 octobre 1964

	1964	1963
ACTIF		
Encaisse et autres disponibilités à vue	\$ 53,479,551	\$ 58,493,471
Portefeuille	129,932,975	135,963,137
Prêts sur titres	20,358,531	17,307,567
Autres prêts	288,810,668	264,372,291
Immeubles	6,178,929	5,069,041
Lettres de crédit et autres éléments d'actif	8,134,395	6,018,907
	<u>\$506,895,049</u>	<u>\$487,224,414</u>
PASSIF		
Dépôts	\$475,865,946	\$457,610,057
Lettres de crédit et autres comptes d'ordre	4,588,393	3,828,959
	<u>\$480,454,339</u>	<u>\$461,439,016</u>
Capital, réserve de prévoyance et bénéfices non répartis	26,440,710	25,785,398
	<u>\$506,895,049</u>	<u>\$487,224,414</u>

ÉTAT DES PROFITS NON RÉPARTIS

Bénéfices d'exploitation de l'année	\$ 4,310,312	\$ 4,100,237
Provision pour impôts	2,170,000	2,115,000
Bénéfices nets	\$ 2,140,312	\$ 1,985,237
Dividendes	1,485,000	1,372,493
	<u>\$ 655,312</u>	<u>\$ 612,744</u>
Solde des bénéfices non répartis, exercice précédent	185,398	172,654
Total	\$ 840,710	\$ 785,398
Porté à la réserve de prévoyance	700,000	600,000
Solde des bénéfices non répartis au 31 octobre	<u>\$ 140,710</u>	<u>\$ 185,398</u>

Le Gérant Général,
LÉO LAVOIE

Le Président,
J.-UBALD BOYER